



PROJET

FFBSQ

Fédération affiliée au C.N.O.S.F.
Membre de la World Bowling



Procès-Verbal

Assemblée Générale extraordinaire et Ordinaire - de la F.F.B.S.Q.



**En WEB CONFERENCE
le Samedi 27 mars 2021**

Le 07 avril 2021

Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles

Maison des sports
190, rue Isatis- 31670 LABEGE
N° Siret: 785683533 00075

Tél : 05.82.95.78.60
Site : www.ffbsq.org - Mail : contact@ffbsq.org

SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR	1
TEXTES DES RESOLUTIONS.....	5
PROJET PROCES-VERBAL	7
ANNEXES	21
ANNEXE 1	22
Rapport du Secrétaire Général de la FFBSQ	
ANNEXE 2.....	25
Intervention de la Direction Technique Nationale Présentation Projet Fédéral et plan d'action	
ANNEXE 3.....	41
Rapport du Commissaire aux comptes	
ANNEXE 4.....	48
Comptes Annuels au 31 Décembre 2020	
ANNEXE 5.....	58
Tarifs 2021 ou 2021-2022	
ANNEXE 6.....	61
Budget Prévisionnel 2021	



F.F.B.S.Q.
Fédération affiliée au
C.N.O.S.F
Membre de la FIQ

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

LE Samedi 27 Mar 2021

EN WEB CONFERENCE

ORDRE DU JOUR

08h30 à 9h30 : Ouverture et enregistrement des représentants régionaux

09h30 : Assemblée Générale Extraordinaire – ZOOM et QUIZZBOX

⇒ **Vote 1** : Modification des Modèles des Statuts de la Ligue.

10h30 : Assemblée Générale Ordinaire – ZOOM et QUIZZBOX

1/ Ouverture de l' Assemblée Générale Ordinaire par le Président :

2/ Adoption du procès-verbal de l' Assemblée Générale Ordinaire du 13 Juin 2020 en Visio Conférence.

⇒ **Vote 1** : Adoption du procès-verbal de l' Assemblée Générale Ordinaire
du samedi
13 Juin 2020 en Visio Conférence.

3/ Rapport moral et d' activités du Secrétaire Général

⇒ **Vote 2** : Approbation du rapport moral et d' activités

4/ Intervention de la D.T.N.

5/ Rapport financier du Trésorier Général présentant les comptes de résultats de l' exercice 2020.

Rapport du Commissaire aux comptes sur l' exercice 2020

⇒ **Vote 3** : Approbation des comptes 2020

⇒ **Vote 4** : Approbation de l' affectation du résultat au fonds de réserve

6/ Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

⇒ **Vote 5** : Approbation du rapport sur les conventions réglementées

7/ Présentation des nouveaux tarifs par le Trésorier Général

⇒ **Vote 6** : Approbation des nouveaux tarifs des huit disciplines

8/ Présentation du budget prévisionnel 2021 et de ses orientations

⇒ **Vote 7** : Approbation du budget prévisionnel 2021

9/ Réponses aux questions diverses



Rapport des délibérations

Date assemblée : **samedi 27 mars 2021**

Lieu :

Assemblée Générale - 27/03/2021

AGE - 1) Modification des Modèles des Statuts de la Ligue

Unanimité

Date du vote : **27/03/2021 - 09h52**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **39**

Voix totales : **1726**

Non votés : **0**

Voix exprimées : **1726**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité qualifiée des 2/3 des voix des membres présents : 1151

1 - Pour	1726 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

AGO - 1) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 13 Juin 2020 en Visio Conférence.

Unanimité

Date du vote : **27/03/2021 - 10h27**

Mode de scrutin : **Secret**

Votants : **39**

Voix totales : **1726**

Non votés : **0**

Voix exprimées : **1726**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 864

1 - Pour	1726 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

AGO - 2) Approbation du rapport moral et d'activités

Unanimité

Date du vote : **27/03/2021 - 10h39**

Mode de scrutin : **Secret**

Votants : **39**

Voix totales : **1726**

Non votés : **0**

Voix exprimées : **1726**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 864

1 - Pour	1726 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

AGO - 3) Approbation des comptes 2020

Unanimité

Date du vote : **27/03/2021 - 11h59**

Mode de scrutin : **Secret**

Votants : **40**

Voix totales : **1772**

Non votés : **0**

Voix exprimées : **1772**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 887

1 - Pour	1772 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

AGO - 4) Approbation de l'affectation du résultat au fonds de réserve **Unanimité**

Date du vote : **27/03/2021 - 12h02** Mode de scrutin : **Secret**
Votants : **40**
Voix totales : **1772** Non votés : **0**
Voix exprimées : **1772** Taux d'abstention : **0,0%**
Majorité absolue des voix exprimées : **887**

1 - Pour	1772 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

AGO - 6) Approbation des nouveaux tarifs des huit disciplines **Unanimité**

Date du vote : **27/03/2021 - 12h23** Mode de scrutin : **Secret**
Votants : **41**
Voix totales : **1810** Non votés : **34**
Voix exprimées : **1776** Taux d'abstention : **0,0%**
Majorité absolue des voix exprimées : **889**

1 - Pour	1776 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

AGO - 7) Approbation du budget prévisionnel 2021 **Unanimité**

Date du vote : **27/03/2021 - 14h50** Mode de scrutin : **Secret**
Votants : **41**
Voix totales : **1810** Non votés : **0**
Voix exprimées : **1561** Taux d'abstention : **13,8%**
Majorité absolue des voix exprimées : **781**

1 - Pour	1561 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	249 Voix	

PROJET



Fédération affiliée au C.N.O.S.F
Membre de la FIQ

PROJET Procès-verbal

Assemblée Générale

EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE

Samedi 27 Mars 2021

En WEBCONFERENCE

Accueil et émargement des représentants régionaux pour l'assemblée Extraordinaire et ordinaire.

Ouverture de l'assemblée avec 39 représentants régionaux présents avec 1726 voix – le quorum doit être à 21 représentants. Le quorum étant atteint l'assemblée peut commencer.

Début de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Présentation de la modification des modèles des Statuts de la ligue - Annexe 1

Le secrétaire général demande s'il y a des questions – aucune question. Il demande de passer au vote.

Vote 1 : Modification des modèles des statuts de la ligue

Nombre de voix : **1726**

Pour = 1726

Contre = 0

Abstention = 0

Adoption de la modification des modèles des Statuts de la ligue

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire

1/ - Intervention de Daniel GRANDIN, Président de la FFBSQ

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le saviez cette assemblée était prévue en présentiel chez nos amis du Saint Gall et comme l'année dernière compte tenu des événements sanitaires nous ne pourrons pas le faire. Souhaitons que l'année prochaine nous puissions envisager de nous rendre près de Colmar pour notre AG annuelle.

Nous arrivons à la fin d'une Olympiade, cette Olympiade a été difficile, en particulier cette dernière année avec la pandémie du COVID 19.

Nous avons été privés pour l'ensemble des disciplines de notre passion que sont les sports de quilles et nous sommes encore reconfinés. Comment ne pas avoir en ces moments une

pensée pour les propriétaires de centres et de quilliers qui eux aussi subissent la pandémie de plein fouet et qui depuis plus d'une année sont fermés ainsi que leurs bars et restaurants. L'ouverture seule des pistes de bowling avec un protocole stricte ne permet pas de rentabiliser un établissement.

Nous avons multiplié les appels et demandes au Ministère ainsi que bon nombre de réunions avec le CNOSF mais rien n'a abouti comme pour beaucoup de sports même avec les propositions strictes de protocoles proposés faites par la Fédération

En ce qui concerne l'Olympiade, je pense que nous avons réalisé de grandes choses.

Toutes les compétitions des deux premières années se sont bien déroulées, y compris les compétitions internationales.

La France a d'ailleurs accueilli les Championnats du Monde Jeunes et a réalisé une belle prestation, qui a permis à la France d'être remarquée et de reprendre une bonne place sur le plan international.

Je pense que c'était important, aujourd'hui on assiste à de nombreuses modifications de la part d'IBF (anciennement World Bowling). Il était donc nécessaire que la France se repositionne sur l'échiquier international.

Je vais en profiter pour féliciter Béatrice HUNTER, qui est devenue Trésorière au sein du comité directeur des Jeux Méditerranéens. C'est une belle promotion et il faudrait envisager, dans les années qui viennent, une représentation au sein de l'ETBF (European Tenpin Bowling Fédération) et puis par la suite à l'IBF (International Bowling Fédération). La France est une nation forte du Bowling et donc se doit d'intégrer les grandes instances. Cela va donc être une priorité dans les mois à venir.

Je souhaite aussi remercier les disciplines internationales, parce qu'elles ont continué leurs actions et réunions au niveau de L'Europe (WNBA)

Il fallait le faire, ils l'ont fait et c'est une belle réussite.

Et puis féliciter les disciplines nationales qui ont représenté la Fédération par l'intermédiaire de M. Jacques REGOURD, M. Alain BOVO, M. Christian DELMAS et M Jean FULCRAND lors des assemblées de l'AEJST (Association Européenne des Jeux et Sports traditionnels). Ils ont défendu les couleurs de nos disciplines et de la FFBSQ et c'est une action à encourager et à continuer.

Un geste pour les sportifs de toutes les disciplines qui ont ramené des médailles. Une médaille d'or, des médailles d'argent, des médailles de bronze cela dans toutes les disciplines. Bravo à vous

Un grand merci à nos athlètes, qui ont bien défendu nos couleurs, il reste encore du travail évidemment et du mental à acquérir. En effet, nous sommes passés très près d'une médaille aux Championnats du Monde Hommes de Bowling.

Une différence de 22 Quilles, on ne peut pas les oublier, qui nous ont reléguées à une 6^{ème} place, alors que nous étions en tête au bout des trois lignes. C'est la loi du sport, il y a eu plus fort que nous. Un mental plus important chez les Italiens, qui sont remontés d'une 7^{ème} ou 8^{ème} place au podium et qui, sur la finale ont battu les Américains pour le titre de Champion du Monde. Il y a donc encore un peu de travail de notre côté sur le mental et sur le physique.

Il faut féliciter la volonté des joueurs, qui étaient là. Nous finissons 6^{ème}, ce n'est pas si mal tout de même.

Du côté des Femmes c'est plus délicat, nous manquons de joueuses. Nous lancerons donc des actions de développement du sport Féminin à la Fédération pour que les résultats soient un peu plus au rendez-vous.

Je vais terminer le côté international par les Jeunes qui ont fait une excellente prestation avec une médaille d'or.

La France a organisé les Championnats du Monde Jeunes. C'était important d'organiser un grand évènement et on a réussi, tous ensemble, à rendre cet évènement mémorable. Des vidéos passent régulièrement sur Facebook et c'est une belle publicité pour la France.

Au niveau de la Fédération,

Nous sommes endeuillés par le décès de membres importants de la communauté : Jean FULCRAND, Guy MAS, René PETRY et bien d'autres, qui avaient participé activement à la vie de la Fédération, des ligues, des comités départementaux, des clubs ou des comités nationaux et qui malheureusement ne sont plus avec nous aujourd'hui.

Donc une pensée pour eux, qui n'ont pas eu la sépulture qu'ils auraient mérités, avec la présence de bon nombre de leurs amis.

Voilà pour Jean, Guy, René et tous les autres qui malheureusement aujourd'hui ne sont plus là.

Certains ont régulièrement des commentaires et des critiques négatives envers l'organisation Fédérale notamment sur les réseaux sociaux. Méritons-nous tous les noms d'oiseaux dont nous sommes affublés ainsi que le personnel fédéral ? Je ne pense pas
Imaginons l'image qui est véhiculée sur la Fédération. Donne-t-on envie à ce que de nouveaux licenciés nous rejoignent. Je ne pense pas.

L'image de la Fédération est celle que vous donnez alors que les bénévoles et le personnel salarié s'emploient à défendre par toutes les actions mises en place.

Nous avons rédigé une charte d'Ethique et de Déontologie et créé une commission qui aura en charge de préserver et de veiller à la qualité verbale des posts.

Mais plusieurs points sont à prendre en compte et je souhaite m'exprimer sur ces points.

Il y a deux ans, la décision a été prise lors de l'Assemblée Extraordinaire du 8 décembre 2018, de déménager la Fédération de Paris pour l'implanter à Toulouse. Cette opération, bien que compliquée fut une réussite.

Les locaux de Toulouse offrent aujourd'hui une meilleure prestation et une autre image de la Fédération. Vous savez l'image de la Fédération se construit et se bâtit. Elle se bâtit sur les réseaux sociaux, elle se bâtit par les actions réalisées et réussies.

A travers ce déménagement, nous avons aussi dû faire face au départ de certains employés (Sylvie BERTHOL, Carole MAGNOUX et Damien GOLINVAUX), qui ont fait le choix de ne pas continuer l'aventure sur Toulouse.

Aujourd'hui, les trois ont retrouvé du travail, Damien GOLINVAUX travaille aujourd'hui chez QubicaAMF, Sylvie BERTHOL et Carole MAGNOUX sur des postes qui correspondent à leurs compétences. Et cela ne laisse pas insensible quand vous avez travaillé des dizaines d'années avec ces personnes.

Nous remercions Laurence RIOU, qui a fait le choix il y a deux ans de suivre la Fédération et de rester à nos côtés. Elle s'occupe aujourd'hui du plateau fédéral et est un des piliers de la Fédération.

Afin de compléter l'équipe, de nouvelles embauches ont dû être réalisées à différents niveaux de la Fédération.

- Élodie KOUACHI en remplacement de M. Damien GOLINVAUX, au poste de CTS Bowling
- Le cabinet comptable BGH s'occupe aujourd'hui de la comptabilité de la Fédération (en remplacement de Mme LOPEZ (embauchée en CCD non transformée en CDI) et Mme BERTHOL)
- Aida FOUQUET au poste de responsable communication qui est passée d'un contrat mi-temps à un contrat temps complet.
- Léa ROBITZER au poste de responsable Marketing et partenariat

Je suis très content de l'équipe d'aujourd'hui, qui ne ménage pas sa peine et qui travaille énormément dans l'intérêt global de la Fédération. Cela aussi nous l'avons réussi avec la prise de conscience du personnel.

Les membres de la Fédération et salariés s'emploient quotidiennement à vous apporter les réponses à vos questions. Certaines fois avec un délai plus long, le temps de consulter les cabinets extérieurs. (Avocat, comptabilité, etc..)

Enfin, un des points cruciaux de cette fin de mandat, a été le départ de notre DTN (Directeur Technique National), M. CHOPINAUD le 31 décembre 2020, qui a été remplacé au 1^{er} février 2021 par Mme Pascale SONCOURT.

Pascale vient de la Fédération Française de Golf, discipline olympique qui possède plus de 450 000 licenciés. Elle a la volonté de faire bouger les lignes et travaille énormément pour mettre en place des actions de développement de notre Fédération. Merci Pascale pour ce que tu fais et pour le dynamisme que tu as apporté à peine en deux mois.

Cette année pour la nouvelle Olympiade, nous avons donc élaboré avec la DTN, un tout nouveau plan d'action pour répondre aux exigences du Ministère des Sports et de l'ANS (Agence Nationale du Sport) en collaboration avec les Ligues et les CD.

Nous avons notre place à jouer, demain il va falloir qu'on se préoccupe en priorité du renouvellement des licences de nos membres.

Il va falloir fonctionner tous ensemble, les comités nationaux, les ligues régionales, les comités départementaux et les clubs pour favoriser le développement de nos licenciés et structurer encore plus nos disciplines.

La Fédération ce n'est pas que les membres dirigeants et employés, mais l'ensemble des instances : comités nationaux, ligues régionales, comités départementaux, clubs.

Il faut expliquer aux licenciés que malheureusement la fermeture des structures sportives n'est pas liée à la FFBSQ il y a un secteur marchand à côté et que l'avenir de nos disciplines se jouera à travers la reprise des licences après l'épidémie.

Nous serons alors tous concernés et nous devons alors travailler ensemble et avec toutes les disciplines, tous les clubs, toutes les ligues, tous les comités départementaux et bien sûr tous les licenciés.

Il me reste à remercier toutes les ligues régionales, tous les comités départementaux et tous les clubs qui ont travaillé, pendant cette dernière Olympiade, au bien-être de leurs licenciés.

Merci pour tout le travail qui a été fait, c'est quelque chose d'exceptionnel.

Pascale SONCOURT (DTN) a commencé à vous présenter le plan d'action présenté au Ministère et qui a été suivi par le Ministère. En septembre, nous n'étions même pas sûrs d'avoir le renouvellement du Directeur Technique National (DTN). Nous avons donc travaillé et insisté pour obtenir ce poste de DTN, qui sera renouvelé tous les deux ans (si nécessaire après obtention de la reconnaissance de Haut Niveau).

Il faut donc travailler les actions définies par le Ministère pour maximiser les chances de conserver ce poste, essentiel au développement des disciplines de haut niveau de la Fédération.

Pour terminer, en ce qui concerne les quatre années que j'ai passé à la Présidence de la Fédération, la conviction est toujours là.

Nous avons aujourd'hui des personnes volontaires au sein de la Fédération. Je tiens à dédier mes plus sincères remerciements à tous les bénévoles qui donnent de leur temps au quotidien.

Pour ma part, être bénévole à la Fédération est un grand plaisir, cela me permet de rester proche de ma passion.

Il va donc falloir encourager tous nos bénévoles, les aider, être à leur écoute, c'est pour moi très important.

Des commissions vont être mises en place au sein du comité directeur, afin de travailler sur des grands axes, comme par exemple le plan d'actions.

Nous ferons appel à des bénévoles, à des licenciés, à des présidents de club, à des présidents de ligue pour intégrer ces commissions.

Nous réunissons régulièrement les présidents de ligues et de comités départementaux, pour dialoguer et les informer des différentes actions mises en place. L'avenir repose sur l'ensemble de nos instances.

J'adresse encore une fois à l'ensemble du personnel, des bénévoles, de la directrice technique nationale, tous mes remerciements pour cette Olympiade.

On a eu besoin d'eux, peut-être qu'aujourd'hui, ils auront besoin de nous et je pense que notre devoir est effectivement d'être à leurs côtés.

Merci.

2/ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 13 juin 2020 en WEBCONFERENCE

Le Secrétaire Générale demande s'il y a des modifications ; aucune modification relevée. Il demande de passer au vote.

Vote 1 : adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2020 en WEBCONFERENCE.

Nombre de voix : 1726

Pour = 1726

Contre = 0

Abstention = 0

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2020.

3/ Intervention de Jean-Claude BUCHIN, Secrétaire Général de la FFBSQ

Le Secrétaire général fait lecture de son rapport - **en annexe 1**

Le Président remercie Jean Claude BUCHIN et demande s'il y a des remarques.

Pas de remarque

Le Secrétaire général demande de passer au vote :

Vote 2 : approbation du rapport moral et d'activités du Secrétaire Général

Nombre de voix : 1726

Pour = 1726

Contre = 0

Abstention = 0

Approbation du rapport moral et d'activités du Secrétaire Général.

4/ Intervention de la Direction Technique Nationale - Pascale SONCOURT

Le Président demande à Pascale de se présenter.

Pascale retrace son parcours professionnel et finit sur son dernier poste en tant que DTN Adjointe à la fédération de GOLF pendant 7 ans et demi sur la structuration sportive des territoires et au management des conseillers techniques avec 5 cadres d'Etat et 12 cadres fédéraux ce qui fait une équipe de 20 personnes réparties sur tout le territoire. Une bonne expérience à la fois du travail en Fédération et de l'aspect administratif du Ministère c'est un avantage avec un réseau assez développé qui aidera pour travailler à la Fédération de bowling et sport de quilles.

Présentation du Power Point sur le plan d'action et projet fédéral - **en annexe 2**

Le président remercie Pascale et indique que le plan d'actions et le projet fédéral ont été bâti et construit après plusieurs réunions avec les Comités Nationaux et les Présidents de Ligue et après discussions, une nouvelle présentation a été faite auprès des Comités Départementaux, Ligues et Comité Nationaux. C'est un travail collectif, commun avec un certain nombre d'idées que Pascale a remis en forme pour le présenter auprès de l'ANS et du Ministère pour obtenir les subventions nécessaires.

5/ Rapport financier du Trésorier Général présentant les comptes de résultats de l'exercice 2020.

Arrivée de M. BOVO

Le trésorier général étant absent, c'est Emilie Berton du cabinet BGH qui présente le rapport financier

Mesdames, Messieurs les représentants régionaux des associations sportives affiliées,

Nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts pour vous rendre compte de l'activité de la Fédération, prise dans son ensemble, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par les statuts vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes annuels 2020 de la Fédération, prise dans son ensemble, ainsi que le budget primitif 2021 avaient été arrêtés par le Comité Directeur Fédéral du 20 février 2021, en visio-conférence.

Les comptes annuels 2020 et le budget primitif 2021 ont été corrigés suite à ce comité directeur du 20/02/2021 qui a acté que la contribution annuelle serait limitée aux trois trimestres facturés en 2020.

1. Exposé de la situation de la Fédération durant l'exercice écoulé

Dans un premier temps, il convient de rappeler les faits majeurs intervenus sur l'exercice 2020 :

- La vente de nos anciens locaux de GRIGNY ; cette vente n'a eu aucun impact négatif dans le compte de résultat de la Fédération puisque le prix de vente a couvert la valeur nette résiduelle des actifs de GRIGNY tels qu'ils figuraient dans les comptes ;

- La crise du COVID 19 qui a mis à l'arrêt les compétitions et diverses rencontres à compter du 17 mars 2020 ;
 - La crise du COVID 19 qui a engendré des réductions de cotisations sociales patronales et d'aide au paiement des cotisations sociales de la part de l'URSSAF pour un montant de 23 726 euros ;
- La Fédération n'a pas eu recours au Prêt garanti par l'Etat.

Ensuite, nous vous présentons le compte de résultat résumé de l'exercice 2020 ainsi que le rappel de l'exercice précédent.

Ces comptes figurent en annexe et font apparaître les principales évolutions suivantes :

Les produits d'exploitation ont nettement diminué passant de 1 562 133 euros à 1 385 741 euros en 2020. Cette diminution de -176 392 euros provient principalement de l'impact de la crise sanitaire du COVID 19 à compter du 17 mars 2020 sur les compétitions.

Les charges d'exploitation ont diminué de 504 380 euros pour s'élever à 1 078 382 euros en 2020.

Cette diminution est principalement liée aux postes suivants :

- Dépenses liées aux compétitions (stages-engagements aux compétitions-lignes) : - 118 454 euros ;
- Frais divers liés aux championnats du monde juniors non reconduits sur l'exercice 2020 : - 183 789 euros ;
- Frais de déplacements en baisse suite à l'arrêt des rencontres sportives et avec le développement des réunions en visio-conférence : - 217 339 euros ;

Les frais de personnel s'élèvent à 254 440 euros contre 314 108 euros en 2019 soit une diminution de 59 668 euros.

Les principaux mouvements de personnel sont les suivants :

- L'assistante comptable et administrative n'a pas été renouvelée à la fin de son CDD au 31/03/2020 ;
- Le Directeur Technique National ne sera plus compté dans les effectifs à compter du 01/01/2021 ;
- Une responsable marketing a été embauchée à la fin de son CDD le 11/12/2020.

Des subventions ont été reportées sur 2021 en fonds dédiés pour un montant total de 52 500 euros.

Dans l'ensemble, nos charges ont varié de -21.83% soit une diminution significative entre les deux exercices.

Finalement, nos charges d'exploitation se sont élevées à 1 078 382 euros en 2020 contre un montant de 1 582 762 euros en 2019 et notre résultat d'exploitation est passé de -20 629 euros à un résultat de 307 359 euros en 2020.

Après avoir tenu compte d'un résultat financier de 2 141 euros, du résultat exceptionnel s'élevant à -55 403 euros, nous dégageons un excédent de 253 605 euros contre un déficit de -21 785 euros l'exercice précédent.

Les comptes, établis par un expert-comptable, le cabinet BGH EXPERTS & CONSEILS, ont été audités début février 2021, par notre commissaire aux comptes, la SAS Norguet, de Carcaradec, Jombart, qui vous rendra compte de sa mission dans le cadre de son rapport sur les comptes annuels.

2. Évolution prévisible de la situation de la Fédération

Pour 2021, il avait été envisagé un budget de fonctionnement initial qui vous a été adressé en vue de la tenue de la présente assemblée générale.

Ce budget a été soumis au comité directeur tenu en visio-conférence le 20/02/2021.

Un nouveau budget 2021 sera établi à nouveau dès lors que nous disposerons d'une vision claire de ce qu'il est possible d'organiser comme manifestations sur la fin d'année civile 2021. Ceci entrainera un nécessaire correctif budgétaire émanant des Comités Nationaux et au niveau fédéral également.

3. Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion

Un Point de vigilance sera à observer sur l'octroi des subventions 2020/2021 et le report des subventions 2020 obtenu par la Fédération.

La trésorerie de l'entité fédérale s'élève au 28/02/2021 à 109 450 euros permet de faire face au budget de dépenses courantes 2021 à venir qui s'élève, en frais fixes, à environ 440 000 euros sachant que les contributions du premier trimestre n'ont pas été encaissées à cette date.

En tout état de cause, nous devons nous montrer extrêmement vigilants sur l'évolution de la trésorerie 2021 de la Fédération, notamment en fonction des évolutions budgétaires décidées par l'Etat. Par ailleurs, nous ne connaissons pas l'évolution de cette crise sur la délivrance de licences 2020-2021.

4. Affectation du résultat de l'exercice

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2020 qui s'élève à 253 605 euros de la manière suivante : au report en fonds de réserve.

5. Conventions règlementées

Le Président me demande de vous faire part de l'absence de convention réglementée (nouvelle ou poursuivie au cours de l'exercice) impliquant les administrateurs de la Fédération entrant dans le champ d'application des articles L.227-10 et suivants du Code de commerce.

Si tel avait été le cas, les administrateurs concernés se seraient trouvés dans l'obligation de le signaler au Président de la Fédération ; ce qui n'a pas été le cas.

Il m'appartient de vous en faire part.

Le commissaire aux comptes vous le confirmera dans son rapport sur les conventions réglementées.

6. Quitus au Bureau fédéral au titre de sa gestion 2020

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus au Bureau fédéral de sa gestion pendant l'exercice 2020.

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir :

- approuver, pour l'exercice 2020, les comptes annuels tels qu'ils ont été arrêtés par le comité directeur,
- procéder à l'affectation du résultat proposée
- prendre acte du budget 2021 initial
- prendre acte de l'inexistence de conventions réglementées
 - consentir quitus pour l'exécution de son mandat de gestion au bureau fédéral pris dans son ensemble

Labège, le 11/03/2021
Le Trésorier Général
Arnaud ROJO

Le président remercie Emilie et demande s'il y a des questions.

Question de M. HACHE : demande d'explication sur les produits et charges exceptionnels de gestion – session des locaux avec 40 000 € de produits exceptionnels et 95 000 € de charges exceptionnelles.

Réponse d'Emilie : il y a un poste à 1170 € non significatifs et un poste à 38890 € qui correspond au solde litige de LOREQUIP et il y a également des factures non parvenues antérieures à 2015 pour le CNB et qui ont été soldé pour la somme de 18000 € ce qui concerne les produits exceptionnels.

En ce qui concerne les charges exceptionnelles le poste principal de 78945 €, il s'agit du litige LOREQUIP et du remboursement de l'avance pour la discipline ST GALL pour 10000 €

M. MERLE : demande des précisions sur les administrateurs qui n'avaient pas déclaré à l'article L.227-10

Réponse d'Emilie : c'est le Président qui demande de faire part de l'absence de convention réglementée ou de mentionner s'il y a des conventions réglementées. C'est un article du code financier qui n'a pas d'impact pour les administrateurs.

6/Intervention d'Alain JOMBART, Commissaire aux Comptes

Premier point : Tout d'abord pour suivre le rapport présenté par Emilie, je tenais à vous signaler que nous avons très bien travaillé cette année par rapport à l'année dernière. L'année dernière a été une année particulière avec le déménagement de la fédération en mai 2019 et une reprise de la comptabilité assez chaotique. Je tenais également à signaler à l'assemblée qu'il est important d'avoir les comptes dans les temps pour pouvoir faire notre mission dans d'excellentes conditions les uns et les autres.

Deuxième point : les missions du rapport avec une année particulière ont donné lieu à un rapport sur les comptes comprenant certaines mentions qu'on n'aura pas à réitérer en 2022.

Présentation du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 – **annexe 3**.

Le secrétaire général demande de passer au vote pour l'approbation des comptes 2020 – **en annexe 4**

Vote 3 : approbation des comptes sur l'exercice 2020

Nombre de voix : 1772

Pour = 1772

Contre = 0

Abstention = 0

Adoption des comptes sur l'exercice 2020

Le Président remercie Emilie BERTON et Alain JOMBART pour les présentations et le travail effectué pour la Fédération. Alain JOMBART remercie toute l'équipe de la Fédération et Laurence RIOU.

Le secrétaire générale demande de passer au vote N°4.

Vote 4 : approbation de l'affectation du résultat au fonds de réserve

Nombre de voix : 1772

Pour = 1772

Contre = 0

Abstention = 0

Adoption de l'affectation du résultat au fonds de réserve

Présentation du tableau des fonds de réserve par discipline

SUIVI FONDS DE RESERVE					
	2017	2018	2019	Excédent 2020	2020
EF	52 052,87	52 052,87	52 052,87	32 925,00	84 977,87
CNB	180 050,15	197 486,01	174 701,24	126 012,00	300 713,24
Q6	4 977,79	2 648,99	3 289,50	1 866,00	1 423,50
Q8	68 339,56	79 743,76	90 272,09	33 210,00	123 482,09
Q9	23 759,13	24 553,07	25 219,15	3 979,00	29 198,15
QM	11 117,40	17 758,65	14 816,81	12 080,00	26 896,81
STG	86 160,05	86 924,88	81 773,79	17 570,00	99 343,79
NBC	53 777,34	51 760,35	51 483,01	23 234,00	74 717,01
NBS	4 160,71	4 977,15	2 512,63	6 461,00	8 973,63
	484 395,00	517 905,73	496 121,09	253 605,00	749 726,09

7/ Présentation des nouveaux tarifs - En annexe 5

Jean Claude BUCHIN indique il n'y aura pas de changement par rapport à l'année dernière pour le bowling et les autres disciplines sauf pour les Quilles de 9 dont le tarif de la licence sportif a été baissé de 5 € pour cette année et reviendra au tarif normal une fois la pandémie finie.

Question de M. HACHE : il se fait écho d'un licencié qui s'étonne que compte tenu de la situation actuelle, pourquoi les tarifs n'ont pas été baissés pour l'année 2020 et début 2021.

Le Président indique que la Fédération a déjà répondu à ce sujet et rappelle que la licence n'est pas un acte commercial.

Il peut y avoir des actions qui sont menées vis-à-vis des clubs. La Fédération a acheté et donné aux Ligues Régionales des oriflammes, des pistes « bowling campus », pour les Comités Départementaux des rollups.

Pour faire des remises, il faut effectivement une remise non jouée entre 3 et 5 euros par licencié. Il est vrai que ça peut paraître minime mais multiplié par 20 000 licenciés pour la Fédération si elle avait décidé de faire une remise cela représenterait un budget de 100 000 euros qu'elle n'a pas.

Maintenant les Comités Nationaux sont à même avec leur fonds de réserve de faire des actions qui vont contribuer au développement de la discipline. Chaque Président de CN peut faire des propositions comme l'adhésion gratuite, la licence gratuite et bien d'autres idées mais pas au niveau de la fédération.

M. MERLE indique que la discipline Classic a remis les mêmes tarifs que l'année dernière mais qu'ils vont être revus sur les fonds propres du CN du CDS ou CRS pour faire un geste et garder les licenciés.

Patrick HUNTER indique avoir versé des aides aux ligues, Comités Départementaux et la labellisation des clubs pour l'année 2020. Il demande aux personnes de se renseigner auprès de leur club et Ligue Régionale. Il indique que le CN BOWLING n'ira pas plus loin ne sachant pas de quel avenir sera fait demain et étant le garant avec le Comité National des fonds pour pouvoir conserver l'activité dans un état de marche satisfaisant.

Le Président Daniel GRANDIN précise que l'année 2022 va être très dur et il va falloir tenir.

Le Président demande au secrétaire général de passer au vote.

M. MOREAU vient d'arriver

Vote 6 : approbation des nouveaux tarifs des huit disciplines.

Nombre de voix : 1810

Pour = 1776

Contre = 0

Abstention = 34

Les tarifs des huit disciplines sont adoptées.

14h00 : reprise de l' assemblée - Emargement 41 Représentants présents pour 1870 voix.

8/ Présentation du budget prévisionnel 2021 et de ses orientations

Présentation du budget prévisionnel 2021 – en Annexe 6

Le secrétaire général rappelle le mode de comptabilisation des produits et des charges qui concerne les disciplines internationales et qui fonctionnent en année scolaire alors que la Fédération a un exercice en année civile. Pour l'année 2021 60 % des licences 2020/2021 sont rattachées à l'année 2021 ainsi que 40 % des licences qui seront prises entre le 1^{er} septembre 2021 et 31 décembre 2021, nous constatons une baisse importante des licences.

Total des charges : 1 328 777.19 €

Total des produits : 1 157 547.00 €

Ce qui nous donne un déficit de 171 230.19 € projeté pour l'année 2021.

Yves KERRIEN : c'est un prévisionnel qui ne peut que s'aggraver compte tenu de la situation actuelle et que nous ne reprendrons pas les compétitions jusqu'à la fin de la saison concernant le bowling.

Françoise AUGUSTIN prend la parole pour répondre à Yves KERRIEN : le budget prévisionnel pour ce qui concerne le bowling a été fait avec le calendrier prévu fin décembre début janvier avec une reprise éventuelle fin avril début mai avec un déficit à -120 000 € et sur une saison blanche avec un déficit -192 000 €.

Le Président demande de suivre mois par mois l'évolution de la situation et prendre les décisions nécessaires.

Jérôme SOLA demande pourquoi la ligne AA10P - Contribution des CN au fonctionnement du siège est à zéro.

Réponse de Jean Claude BUCHIN : c'est une dépense et un produit qui sont internes entre l'Entité Fédérale et l'ensemble des CN et qui se compensent.

Question de M. JOMBART à la DTN : quel est l'attitude de l'état en matière de relance du sport ?

Des plans de relance vont être mis en place, un long questionnaire a été rempli avec le Président pour connaître les postes déficitaires afin d'obtenir une compensation. Actuellement nous n'avons pas eu de réponse.

Préalablement le CNOSF a réinterrogé tous les clubs sur la perte d'argent mais très peu ont répondu (5 clubs) il aurait fallu se mobiliser et répondre sur ces pertes financières réalisées en 2020 et prévues en 2021. On n'a pas vraiment de piste précise, il va y avoir des plans de relance Sur les subventions de l'ANS nous avons obtenu 22 500 € supplémentaires pour aider les clubs, Ligues et CD en grande difficulté dans la conduite des actions du projet. Mais cet argent ne pourra être distribué que si ces clubs ou ces structures prouvent en nous la montrant leur situation financière.

Le Président indique avoir annoncé une perte financière de 250 000 € avec -3000 licences, mais pour le moment nous n'avons pas de réponse.

Nous avons indiqué au Ministère que la Fédération fonctionne en année sportive, pour l'année 2021 il y avait des pertes plutôt minimales mais pour la saison 2022 les pertes seront plus importantes et qu'il fallait nous aider.

Question de M. CATALA pour le bowling : le CNB a-t-il envisagé des compétitions sur le mois de juillet et août.

Réponse de Patrick HUNTER : Tout dépendra de l'ouverture des centres, il y a une compétition Les Championnats jeunes qui va se dérouler au mois de juillet.

Le Président demande de passer au vote du budget prévisionnel 2021

Vote 7 : Approbation du budget prévisionnel 2021

Nombre de voix : 1810

Pour = 1561

Contre = 0

Abstention = 249

Le budget prévisionnel 2021 est adopté.

9 – RÉPONSE AUX QUESTIONS DIVERSES :

Le secrétaire général indique n'avoir reçu aucune question diverse.

Le Président précise que les grands électeurs peuvent poser des questions, si nous avons la réponse, la réponse sera donnée en ligne sinon elle sera envoyée par courrier et mise au compte rendu de l'assemblée générale.

Pas de questions.

Le président remercie toutes les personnes présentes et clôt l'Assemblée Générale ordinaire 2021.



Fédération affiliée au C.N.O.S.F
Membre de la FIQ

PROJET procès-verbal
Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire
Samedi 27 Mars 2021 en Web conférence

ANNEXES

Annexe 1

Intervention du Secrétaire Générale de la FFBSQ

Annexe 2

Intervention de la DTN - Présentation Projet Fédéral et Plan d'action

Annexe 3

Rapport du Commissaire aux Comptes

Annexe 4

BGH – COMPTES ANNUELS AU 31 Décembre 2020

Annexe 5

Tableau consolidé des tarifs 2021 ou 2021-2022 des disciplines sur les produits des licences et des clubs

Annexe 6

Budget Prévisionnel 2021



PROJET procès-verbal
Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire
Samedi 27 Mars 2021 en Web conférence

Fédération affiliée au
C.N.O.S.F
Membre de la FIQ

ANNEXE 1

Rapport du Secrétaire Générale

ASSEMBLEE GENERALE FFBSQ - 27 mars 2021 – Web conférence

Rapport moral et d'activité du Secrétaire Général

Monsieur Le Président,

Mesdames, Messieurs, les représentants régionaux, Mesdames,

Messieurs,

Tout d'abord bienvenue à toutes et tous et merci de participer, pour la seconde fois en web-conférence, à cette Assemblée Générale appelée à statuer sur l'année 2020.

Nous devons vous accueillir en Alsace à l'invitation de la discipline Saint-Gall mais la pandémie de Covid-19 ne nous l'a pas permis cette année encore. Espérons qu'en 2022 nous nous retrouverons en « présentiel », comme on dit maintenant, pour renouer avec cette convivialité qui nous manque tant.

2020 aura été un exercice sans précédent dans l'histoire de notre fédération. Les mesures sanitaires liées à la pandémie nous ont imposé des arrêts complets d'activité avec la fermeture des lieux de pratique pendant de nombreux mois à compter du mois de mars ; compétitions nationales annulées, compétitions internationales reportées. Et malheureusement 2021 semble se dérouler de la même façon.

Sur le plan de nos adhérents, nous avons dénombré en 2020 **20131** licences contre **21028** en 2019, ce qui représente une baisse de 4.27% de l'ensemble des licences compétition, dirigeants, arbitres et cadres techniques. Cette baisse suit celle de 4.02% entre 2018 et 2019. En fait la baisse est continue depuis 2014, année où le nombre de licences dénombrées s'élevait à **23960** ; c'est-à-dire qu'en 7 ans nous avons perdu presque 16% de nos licences. Pour les seules licences compétitions les chiffres sont les suivants : 16564 en 2020, 17384 en 2019 et 18139 en 2018 représentant des baisses de 4.72 et 4.16%. La pandémie ne va pas arranger les choses en 2021 puisque nous prévoyons quelques 3000 licences de moins qu'en 2020.

Nous comptons sur l'implication de tous, clubs, comités départementaux et ligues pour mettre en œuvre le projet sportif fédéral proposé par la fédération et la direction technique nationale. La mise en œuvre de ce projet nous permettra d'augmenter le nombre de nos licenciés par une meilleure structuration de notre tissu associatif.

La fin de l'année a vu le départ du DTN au terme de son contrat. Nous avons depuis le 1^{er} février une nouvelle Directrice Technique Nationale que nous accueillons très chaleureusement et qui interviendra tout à l'heure pour se présenter et présenter son programme d'actions. Volontaire, très impliquée comme nous avons pu déjà nous en rendre compte, nous lui souhaitons pleine réussite dans son mandat de développement du haut niveau et de la formation

et dans le management de la mise en œuvre du Plan Sportif Fédéral qu'elle a mis au point avec le président pour le développement de la fédération après des réunions avec les présidents de Comités Nationaux et de Ligues.

Concernant le personnel fédéral, le CDD de la conseillère technique et sportive bowling a été transformé début avril en CDI alors que celui de l'assistante comptable n'a pas été renouvelé. Début décembre 2020 nous avons embauché une jeune responsable marketing qui travaille avec la responsable communication dont le mi-temps a été transformé en plein temps.

Pour la première fois la fédération a eu à gérer les demandes de subventions

A.N.S des clubs, cd et ligues. La dtn a participé à l'instruction des dossiers alors que le trésorier et votre serviteur ont été chargés de répartir entre les demandeurs la somme de 88 480€ allouée par l'A.N.S (ex CNDS). 61 demandes ont été recensées pour la somme de 210 614€, 13 demandes ont été rejetées pour non-conformité du dossier.

L'informatisation de la prise de licences par toutes les disciplines sur la base fédérale n'était toujours pas terminée au 31 décembre. Il semble en passe de l'être maintenant.

Le projet de nouveau site fédéral arrive à son terme. Il devrait prochainement remplacer l'actuel.

Les activités des disciplines ne vous seront malheureusement pas encore rapportées cette année par les présidents de comités nationaux.

J'évoquerai pour ma part le fonctionnement statutaire en rappelant que, pendant cette année 2020, 4 réunions du Comité Directeur ont eu lieu, les 23 février, 22 mars, 04 octobre et 13 décembre ainsi que des réunions mensuelles de bureau organisées en conférence téléphonique lorsqu'elles ne précédaient pas un Comité Directeur. Les commissions fédérales ont, quant à elles, fonctionné normalement. Le conseil des présidents de ligue s'est réuni 2 fois.

IL faut également signaler qu'à la suite de l'audit diligenté par le Ministère des Sports nous avons mis à jour et modifié le règlement financier ainsi que le plan comptable analytique afin de pouvoir justifier pleinement l'utilisation des subventions ministérielles. Nous nous attendons d'ailleurs à un prochain audit de vérification.

Enfin, Je voudrais adresser mes remerciements à l'ensemble des bénévoles, éducateurs, dirigeants pour leurs actions envers la fédération, de leur demander de prendre soin d'eux et surtout de se faire vacciner le plus tôt possible afin que tous puissions reprendre une vie « normale ».

Je vous remercie de votre attention. Jean-

Claude BUCHIN,



Fédération affiliée au C.N.O.S.F
Membre de la FIQ

PROJET procès-verbal
Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire
Samedi 27 Mars 2021 en Web conférence

ANNEXE 2

Support de présentation projet fédéral et plan d' action

**Proposition de Projet de
Développement, projet Sportif et Plan
d'action Fédéral 2021/2024**
à l'attention des Clubs, des Comités
Départementaux et des ligues et des Comités
nationaux disciplines internationales

**Tous les points abordés dans cet exposé concernent les
8 disciplines pour le développement et les 4 disciplines
internationales pour le projet sportif**

Un engagement collectif est nécessaire pour développer toutes nos
disciplines.

Une approche ambitieuse et dynamique

- **Inverser la courbe des licenciés**, notamment chez les jeunes
- Inciter au **développement qualitatif des clubs** (contenus techniques et sportifs)
- Améliorer le fonctionnement de la structuration fédérale
Réduire les distances entre les élus, la DTN, de la FFBSQ, les ligues, les comités départementaux et les clubs.
- Maintenir la situation financière actuelle saine et développer les ressources propres ou les subventions
- **Accentuer le Développement et l'accès à la pratique pour tous**
- **Conserver notre statut de sport de Haut Niveau** et notre rang dans les compétitions internationales

Renforcer la lisibilité de nos disciplines associées (Quilles...) (plus de développement, plus de communication)

Projet de développement et projet sportif fédéral 2021 /2024

Les axes prioritaires du projet de développement fédéral



La structuration des ligues

1-Développer la cohésion des ligues et des CD autour du projet fédéral (image de la FFBSQ) et leur structuration interne

2-Développer la communication interne et externe (image de bowling et SQ, rôle de la FFBSQ) + Ethique

Tour de France des ligues

- Accompagnement à la mise en œuvre du plan fédéral

Rédaction d'un Plan d'actions quadriennal

- Pour chaque ligue en fonction des particularités

Identification des ressources humaines de la ligue

- Scolaires, Jeunes, Communication....

Dynamiser le réseau national (ligue CD clubs)

- Visio conférences
- Présentiels

Animer les canaux de communication externes

- Réseaux sociaux, site internet etc...

Projet de développement et projet sportif fédéral 2021 /2024

PLAN D'ACTION du développement du Bowling et des Quilles

Le développement chez les JEUNES et en milieu scolaire**Objectifs:**

1-Développer le nombre et la qualité des écoles de Bowling et Quilles engagées dans le projet sportif fédéral

2-Développer la pratique du Bowling et SQ à l'école primaire , puis au collège (cycle 3)

Comment ?**Développer la formation des enseignants****Actualiser les labels Ecoles****Favoriser l'émulation entre les écoles**

- Challenge des écoles

Milieu scolaire

- Signature de convention (USEP, UGSEL, EN)
- Soutien achat matériel ligues et CD
- Rédaction de documents pédagogiques scolaires

Projet de développement et projet sportif fédéral 2021 /2024

PLAN D'ACTION du développement du Bowling et des Quilles

Le développement du Bowling pour les publics cibles (Femmes , situation de Handicap Sport Santé)

Mettre en place des actions de développement

- Association 1^{er} de cordée
- Journée Sentez vous Sport Semaine Olympique
- Octobre rose

Formation encadrement spécifique handicap/santé

- Démarcher les instituts spécialisés

Développement de la pratique féminine

- opération « amène une copine » , séance « mère /fille » ,
- « compétition en équipes ou individuelle pour les femmes

Développement hors structures

- Centres de loisirs
- Associations municipales, collectivités territoriales

Projet de développement et projet sportif fédéral 2021 /2024

LE PROJET SPORTIF FEDERAL

Pour le BOWLING, Il est issu de l'analyse des résultats internationaux discipline reconnue de Haut Niveau par le Ministère des Sports.

Des projets similaires peuvent être envisagés pour les autres disciplines internationales

OBJECTIF 2021/2024

Faire de la France un acteur majeur EUROPEEN et MONDIAL

- Des podiums réguliers (pour toutes les disciplines internationales)
- Des médailles d'or plus nombreuses (pour toutes les disciplines internationales)
- Une évolution pérenne des joueurs au niveau européen pour que dans 5 ans la FFBSQ soit davantage reconnue au
- niveau mondial



DTN Projet sportif fédéral 2021 2024

Les objectifs sportifs de la FFBSQ pour le Bowling

DTN

OBJECTIF 2021/2024 Pour la discipline BOWLING

- Des podiums réguliers aux championnats d'Europe Dames/Hommes et U19
- Des médailles d'or plus nombreuses
- Une 10^{ème} place au ranking européen pour les U19
- Une évolution pérenne des joueurs au niveau européen pour qu'à N+5 ans -> acteurs au niveau mondial

DTN Projet sportif fédéral 2021 2024



Une conviction

LES SUCCES SPORTIFS NE DOIVENT RIEN AU
HASARD

- L'émergence spontanée du sportif de très haut niveau est un rêve
- Les Français peuvent être aussi performants que les autres

 il faut développer une véritable stratégie de création de la performance

DTN Projet sportif fédéral 2021 2024



BESOINS, RESSOURCES ET PROCESS pour la mise en œuvre de ce plan stratégique



Les besoins identifiés pour réussir



- Besoin d'un Centre National d'Entraînement dédié à la haute performance
- Amélioration de la relation avec les propriétaires des structures de pratique
- Meilleure Gestion du double projet (de formation ou de vie)



- Améliorer la détection des jeunes
- Plus de volume d'entraînement
- Davantage d'harmonisation entre les collectifs
- Davantage de suivi des Equipes de France adultes
- Besoin de communication sur le projet de performance et des Directives Techniques Nationales



- Formation initiale des éducateurs plus orientée sur la performance
- Développement de la Formation Continue pour les entraîneurs
- Besoin d'identifier les acteurs de la performance

Pour atteindre ces objectifs, il faut:

1. Améliorer le niveau moyen des joueurs des clubs français
2. Développer une politique de formation pour la performance sportive
 - Plus de Centres de Bowling accueillant des athlètes listés haut-niveau
 - Introduction de la préparation physique et mentale dans les clubs et Ecoles.
 - Augmentation du nombre de compétitions pour les jeunes
3. Être plus sélectif pour l'entrée en pôle et en équipe Nationale
 - Des critères de sélection plus difficiles à moyen terme
 - Un examen de la cohérence du projet existant

4. Optimiser l'accompagnement des joueurs

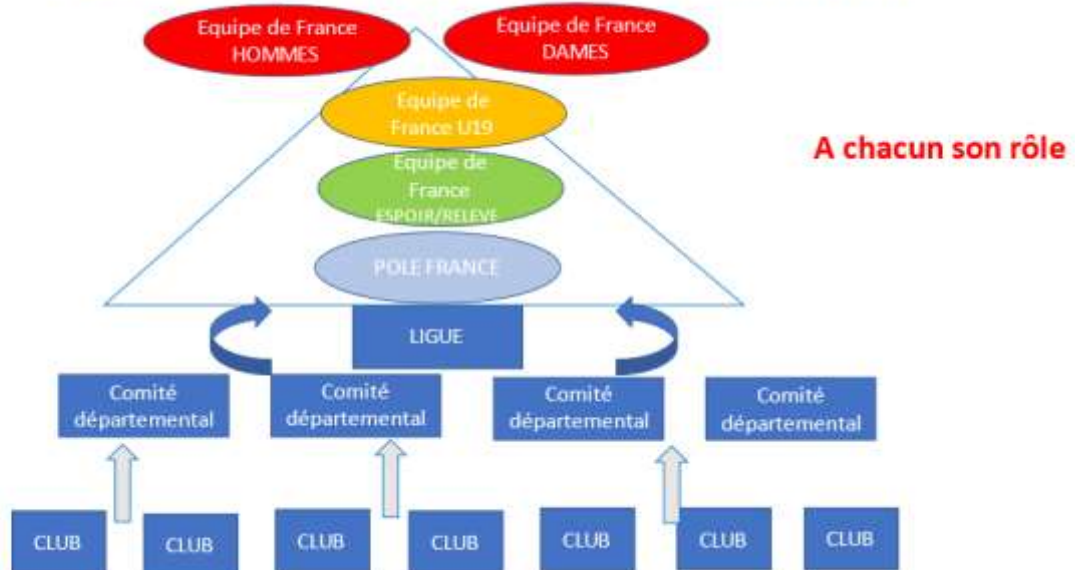
- Améliorer la compétence des entraîneurs (stages à l'étranger avec d'autres nations)
- Mettre en place des stratégies de performance
- Produire des contenus pédagogiques

5. Produire de la performance de très haut niveau

- Plus de confrontation au haut niveau (stages et compétitions)

DTN Projet sportif fédéral 2021 2024

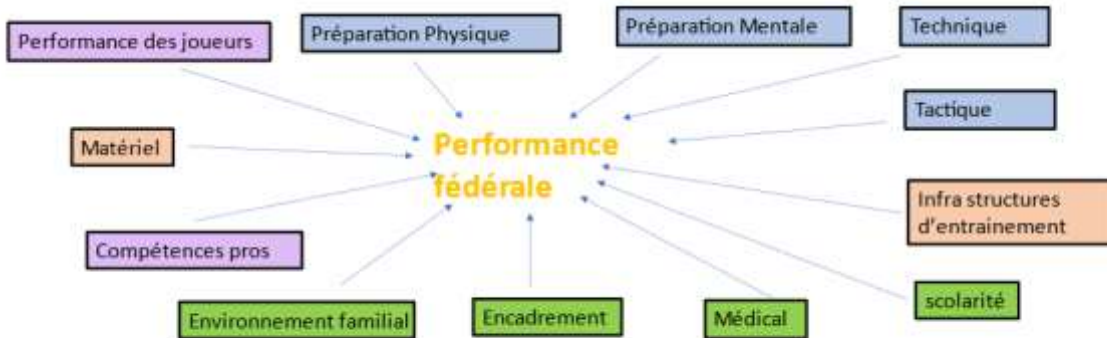
La filière sportive fédérale: les structures



DTN Projet sportif fédéral 2021 2024

Politique nationale de développement du haut niveau

Une collaboration à tous les niveaux et une bonne synergie entre les acteurs engagés



DTN Projet sportif fédéral 2021 2024

Entraînement et Détection

Dès le niveau Régional

Mise en place une action de suivi des meilleurs joueurs régionaux et nationaux



DTN

Au niveau National

Une approche professionnelle de l'entraînement est nécessaire

- **L'encadrement**

Connaissance du haut niveau

Compétences dans tous les secteurs de la performance

Collaboration régulière avec des experts

- **Les joueurs**

Des critères d'intégration plus exigeants

Un suivi plus précis

- **Un niveau international anticipé**

Formation des joueurs

Confrontation au haut niveau (entraînements et tournois)

Préparation aux Championnats d'Europe et du Monde
comme point d'orgue du parcours sportif



DTN Projet sportif fédéral 2021 2024

PLAN d' ACTIONS DES LIGUES, DES COMITES DEPARTEMENTAUX et DES CLUBS avec appui des CN

DTN

l'accession au haut niveau

« LA FORMATION DES JEUNES JOUEURS »

Ce qui est attendu au niveau des clubs, des CD, et des ligues

Les clubs doivent fournir un enseignement qualitatif et quantitatif.

- Un entraîneur qualifié
- des groupes de niveaux et de catégories d'âge
- Faire passer les quilles
- Une pratique orientée vers la compétition dès le plus jeune âge
- Participer au Challenge des écoles de Bowling
- Être labellisés FFBSQ gage de qualité

Les Comités Départementaux doivent

- proposer des compétitions
- Avoir à terme un entraîneur départemental (pour lien avec les clubs)
- Suivre les écoles de Bowling (vérification des critères de labellisation)
- Organiser des regroupements interclubs pour les U10
- Organiser la finale départementale du Challenge des écoles de Bowling
- Organiser l'accueil dans les Bowlings des jeunes scolaires ayant fait un cycle à l'école

Les ligues doivent

- Avoir un coordonnateur d'ETR
- Labelliser les écoles de Bowling après avis de la DTN)
- Faire passer les quilles
- Organiser des regroupements U14 (stages)
- Organiser la détection des meilleurs régionaux
- Organiser des compétitions U 14
- Organiser la finale régionale du Challenge des écoles de Bowling
- Soutenir les CD dans la formation des entraîneurs des clubs et des enseignants d'école primaire

DTN Projet sportif fédéral 2021 2024

Dans les ligues, les CD et les clubs UN OUTIL à créer : « Le Challenge des écoles de bowling »

Objectifs de ce challenge

- Développer la pratique de compétition dès le plus jeune âge
- Animer les écoles de Bowling par l'organisation de compétitions enregistrées régulièrement
- Un enseignement orienté « Entraînement et Performance » séances qualitatives
- Une émulation pour tous , par équipes avec cumul de scores
- Un outil de fidélisation des jeunes licenciés

DTN Projet sportif fédéral 2021 2024

LE CHALLENGE des Ecoles de Bowling est un classement des écoles de bowling



Un classement national multi critères

Des animations Ecoles de Bowling et des compétitions jeunes

- Cumul des points pour classement national
- Nombre d'animations déclarées
- Nombre de joueurs ayant participé aux animations
- Nombre de compétitions hors EDB auxquelles les joueurs ont participé

les licences

- Nombre d'enfants inscrits U14
- Evolution du nombre d'inscrits par rapport à l'année précédente
- Nombre de jeunes inscrits depuis plus de 3 ans

La progression du niveau de jeu

- Le nombre de quilles passées
- Le nombre d'enfants ayant validé la quille orange
- Evolution des scores des enfants pendant la saison sportive
- La labellisation

DTN Projet sportif fédéral 2021 2024

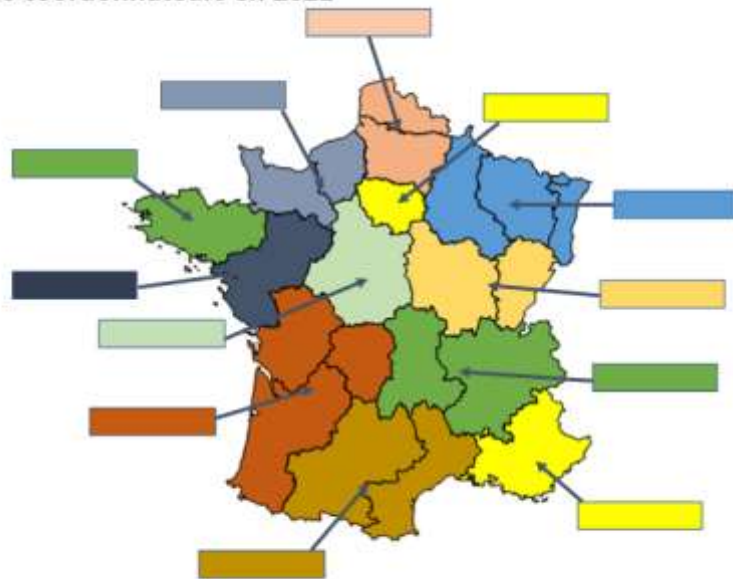
**L'Equipe Technique Régionale
au service du Projet Sportif
de la ligue**

DTN

LE COORDONATEUR ou LA COORDONNATRICE d'Equipe Technique Régionale

Le technicien qui met en œuvre le projet sportif et le projet de développement de la ligue, avec l'équipe technique régionale ETR, pour toutes les disciplines

Cartographie des coordonnateurs en 2021



les MISSIONS du Coordonnateur ETR



Les COMPETENCES attendues du coordonnateur d'ETR

C'est une personne motivée , qui souhaite participer à la réussite du projet fédéral et qui se rend disponible

- Il est diplômé au minimum du titre d'instructeur fédéral
- Il s'approprie les contenus de formation avec le soutien du Responsable National
- Il participe aux colloques nationaux des Conseillers Techniques organisés par la Direction Technique Nationale et regroupements des Staffs des Equipes de France
- Il connaît la filière fédérale du Haut Niveau :
 - > les structures
 - > l'encadrement
 - > les compétitions
 - > les critères
- Il s'approprie les outils (tests etc...)

La composition d'une Equipe Technique Régionale

Le coordonnateur multi disciplinaire : proposé par la ligue et validé par la DTN

Des membres issus des départements qui assureront différentes missions comme:

- Encadrer la détection régionale des U14
- Encadrer les stages jeunes
- D'assurer le suivi du matériel et du perçage des meilleurs joueurs.
- Un référent technique par discipline, relais du coordonnateur ETR

Des bénévoles : présents sur les actions de développement et les Séances de fin de cycle de Bowling scolaire ou de Quilles Scolaires

Le président de la ligue, de fait ,est membre de l'ETR . Il est invité à toutes les réunions

DTN

2

DTN

Ce projet ne réussira que grâce à l'engagement de tous

Merci de votre attention

ffbsq.org



Fédération affiliée au C.N.O.S.F
Membre de la FIQ

PROJET procès-verbal
Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire
Samedi 27 Mars 2021 en Web conférence

ANNEXE 3

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART SAS

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

151, boulevard Haussmann - 75008 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – a.jombart@re-c.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS RELATIF A L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2020
(PRESENTE A L'ASSEMBLEE SE REUNISSANT
LE SAMEDI 27 MARS 2021 AU SIEGE EN VISIO-CONFERENCE)**

**FEDERATION FRANÇAISE DE BOWLING ET DE SPORT DE QUILLES
MAISON DES SPORTS
190, RUE ISATIS
31670 LABEGE**

NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART SAS

18, rue Drouot
75009 PARIS
Tél. : 33 01 58.56.21.21

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – g.jombart@re-c.fr

**Fédération Française de Bowling et de Sport
de Quilles**

Maison des Sports
190 rue Isatis

31670 LABEGE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS RELATIF A
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
(PRESENTE A L'ASSEMBLEE SE REUNISSANT LE
SAMEDI 27 MARS 2021 AU SIEGE EN VISIOCONFERENCE)**

Aux membres représentant les groupements affiliés à la Fédération Française de Bowling et de sport de Quilles,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

➤ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 euros - RCS PARIS SIREN 323 564 897
Société de Commissaires aux comptes - Compagnie Régionale de Paris

AJ

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – a.jombart@re-c.fr

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

➤ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe sous sa rubrique intitulée « changements comptables liés à un changement de réglementation comptable » qui expose les modalités du 1^{er} exercice d'application du règlement comptable ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 à votre Fédération.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – g.jombart@re-c.fr

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes dans le cadre de l'activité de votre fédération.

A ce titre, nous avons notamment apprécié l'ensemble des approches et hypothèses retenues par la Fédération décrites dans l'annexe, notamment en ce qui concerne les produits mérités par votre association, les subventions acquises et les charges afférentes au fonctionnement de ses activités.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier Général et dans les autres documents adressés aux membres représentant les groupements affiliés à la Fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur de votre Fédération sur présentation des comptes par le Trésorier Général.

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – g.jombart@re-c.fr

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

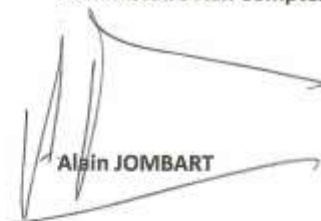
18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – a.jombart@re-c.fr

de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 11 mars 2021

**Pour la SAS NORGUET de CARCARADEC
JOMBART
Commissaire Aux Comptes**



Alain JOMBART



Fédération affiliée au C.N.O.S.F
Membre de la FIQ

PROJET procès-verbal
Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire
Samedi 27 Mars 2021 en Web conférence

ANNEXE 4

COMPTES ANNUELS AU 31 décembre 2020
Exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020



EXPERTS & CONSEILS

FFBSQ

190 Rue Isatis
31670 LABEGE

COMPTES ANNUELS AU 31 décembre 2020

Exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

Balma	05 61 24 10 30	Muret	05 61 51 18 96	Toulouse Jacobins	05 62 30 24 24
Blagnac	05 62 12 80 90	Ramonville	05 62 19 28 40	Balma Vidailhan	05 61 54 02 91
Colomiers	05 61 16 21 45	Toulouse Augustins	05 62 30 39 60	L'Union	05 62 79 92 20
Mazamet	05 63 61 84 42	Toulouse Basso Cambo	05 34 60 23 33	Tournefeuille	05 61 07 17 11
Seysse	05 62 87 35 45	Route d'Espagne	05 62 14 04 77		

SIEGE SOCIAL : 11 bis rue Antonin Mercié - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 62 30 39 60 - Fax 05 62 30 39 61 - accueil@bgh.fr - www.bgh.fr



SOMMAIRE

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTES ANNUELS

Association bilan Actif	3
Association bilan Passif	4
Assoc. bilan Passif ap aff.	5
Assoc. Résultat (liste)	6
	8

PROJET PV AGE ET AGO du 4

COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION BILAN ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	21 832	12 503	9 329	628
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				51 374
Installations techniques, matériels	13 004	11 582	1 422	3 100
Autres immobilisations corporelles	55 492	46 457	9 035	27 550
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 365		3 365	3 365
TOTAL (I)	93 692	70 542	23 150	86 018
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	8 534		8 534	5 441
Avances et acomptes versés sur commandes	46 808		46 808	29 395
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	133 965	5 559	128 406	41 173
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	14 000		14 000	103 243
Valeurs mobilières de placement	15		15	15
Disponibilités	1 139 574		1 139 574	1 039 346
Charges constatées d'avance (3)	47 654		47 654	47 761
TOTAL (III)	1 390 548	5 559	1 384 990	1 266 374
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 484 241	76 101	1 408 140	1 352 392

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

ASSOCIATION BILAN PASSIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie	496 121	517 906
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	253 605	-21 785
<i>Situation nette</i>	749 726	496 121
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	749 726	496 121
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	52 500	
TOTAL (III)	52 500	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	29 175	83 262
TOTAL (IV)	29 175	83 262
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 810	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	218 322	340 350
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	25 087	30 263
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 140	17 914
Produits constatés d'avance	317 381	384 482
TOTAL (V)	576 739	773 009
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 408 140	1 352 392

(1) Dont à plus d'un an

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

576 739

773 009

ASSOC. BILAN PASSIF AP AFF.

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF (après répartition)	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie	496 121	517 906
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	253 605	-21 785
<i>Situation nette</i>	749 726	496 121
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	749 726	496 121
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	52 500	
TOTAL (III)	52 500	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	29 175	83 262
TOTAL (IV)	29 175	83 262
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 810	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	218 322	340 350
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	25 087	30 263
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 140	17 914
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	317 381	384 482
TOTAL (V)	576 739	773 009
Écarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 408 140	1 352 392

(1) Doté à plus d'un an

(1) Doté à moins d'un an

(2) Doté concours bancaires courants et solde créditeur de banque

576 739

773 009

ASSOC. BILAN PASSIF AP AFF.

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF (après répartition)

Du 01/01/2020
au 31/12/2020

Du 01/01/2019
au 31/12/2019

(3) Dont emprunts participatifs

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 034 480	1 341 829
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	179 578	157 383
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	9 077	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	58 644	3 485
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	48 409	59 435
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 330 188	1 562 133
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		1 547
Variation de stocks de marchandises	-3 092	-524
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	562 734	1 118 848
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 842	9 151
Salaires et traitements	204 265	206 691
Charges sociales	50 175	107 417
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 751	14 313
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		9 540
Reports en fonds dédiés	52 500	
Autres charges	138 653	115 779
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 022 828	1 582 762
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	307 359	-20 629
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 078	203
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	63	581
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 141	784

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		146
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		146
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	2 141	638
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	40 060	
Sur opérations en capital	64 544	13
Reprises sur provisions et transferts de charges		73
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	104 604	86
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	95 041	1 180
Sur opérations en capital	63 626	5
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 340	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	160 007	1 185
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-55 403	-1 099
Impôt sur les bénéfices	492	695
SOLDE INTERMÉDIAIRE	253 605	-21 785
TOTAL DES PRODUITS	1 436 932	1 563 003
TOTAL DES CHARGES	1 183 327	1 584 788
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	253 605	-21 785

* Y compris :
 Redevances de crédit-bail mobilier
 Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

-55 403 -1 099



Fédération affiliée au C.N.O.S.F
Membre de la FIQ

PROJET procès-verbal
Assemblée Générale Extraordinaire et
Ordinaire
Samedi 27 Mars 2021 en Web conférence

ANNEXE 5

Tableau consolidé des tarifs 2021 ou 2021-2022 des
disciplines
Sur les produits des licences et des clubs

PROJET DE TARIFS 2021 ou 2021/2022

CATEGORIES	TYPES DE LICENCE (CN)	CN BOWLING	NB CLASSIC	CN SAINT GALL	NB SCHERE	CN QUILLES DE HUIT	CN QUILLES DE SIX	CN QUILLES DE NEUF	CN QUILLES AU MAILLET
AFFILIATION FEDERALE	PACK AFFILIATION	190,00 €			180,00 €		20,00 €	17,00 €	100,00 €
	PACK AFFILIATION CLUB ou CLUB-ECOLE NON LABELLISEE								
	AFFILIATION CLUB CIVIL AVEC ASSURANCE		50,00 €	18,00 €		56,00 €			
	AFFILIATION CLUB CORPO AVEC ASSURANCE					28,00 €			
	AFFILIATION CLUB CIVIL SANS ASSURANCE								
	AFFILIATION (INTER)								
	AFFILIATION (LIGUE)				90,00				
	AFFILIATION ECOLE NON LABELLISEE ou CLUB-ECOLE LABELLISEE	140,00 €							
	AFFILIATION ECOLE LABELLISEE	90,00 €							
	AFFILIATION ECOLE		50,00 €		70,00 €				40,00 €
AUTRE (FDFR)									
LICENCE SPECIFIQUE	LICENCE CAD TECH NON LIC SPORTIF	gratuit	gratuit						
	LICENCE INDIVIDUELLE	43,50 €					22,00 €		
	LICENCE INDIVIDUELLE JEUNE	15,00 €					12,00 €		
	LICENCE LOISIR	20,00 €	35,00 €				5,00 €	8,00 €	10,00 €
LICENCE COMPETITION	LICENCE SPORTIVE	43,50 €	35,00 €	32,50 €	35,00 €		22,00 €	20,00 €	
	LICENCE SPORTIVE après LICENCE LOISIR	20,00 €	35,00 €						
	PRIMO LICENCE ADULTE		35,00 €		30,00 €				
	PRIMO LICENCE JEUNE		35,00 €		21,00 €				
	CARTE EVENEMENTIELLE (ATP)	0,20 €							
	LICENCE ANNIVERSAIRE								
	LICENCE EVENEMENTIELLE		2,00 €						
	LICENCE LIGUE								
	LICENCE ADULTE	43,50 €	35,00 €	32,50 €			22,00 €		26,00 €
	LICENCE SUPER VETERAN		35,00 €				42,00 €		26,00 €
	LICENCE VETERAN	43,50 €	35,00 €	32,50 €		42,00 €	22,00 €		26,00 €
	LICENCE SENIOR	43,50 €	35,00 €	32,50 €		42,00 €	22,00 €		26,00 €
	LICENCE FEMININE	43,50 €	35,00 €	32,50 €		42,00 €	22,00 €		26,00 €
	LICENCE JOUEUR CORPO	43,50 €					35,00 €		
	LICENCE JEUNE		35,00 €		21,00 €				
	LICENCE JUNIOR	15,00 €	35,00 €	32,50 €		25,00 €		6,00 €	26,00 €
LICENCE CADET(TE)	10,00 €	35,00 €			25,00 €			26,00 €	

PROJET DE TARIFS 2021 ou 2021/2022

CATEGORIES	TYPES DE LICENCE (CN)	CN BOWLING	NB CLASSIC	CN SAINT GALL	NB SCHERE	CN QUILLES DE HUIT	CN QUILLES DE SIX	CN QUILLES DE NEUF	CN QUILLES AU MAILLET
LICENCE COMPETITION	LICENCE MINIME	10,00 €	35,00 €			25,00 €	12,00 €		
	LICENCE BENJAMIN(E)	5,00 €	35,00 €			15,00 €	12,00 €		
	LICENCE ADOLESCENTE		35,00 €			25,00 €	12,00 €		
	LICENCE POUSSIN(E)	5,00 €	35,00 €		10,50	15,00 €	12,00 €		
	LICENCE ECOLE								
	LICENCE FFH/FFSA adulte	20,00 €							
	LICENCE FFH/FFSA jeune	7,00 €							
LICENCE PRATIQUANT	LICENCE ARBITRE	gratuit	gratuit				22,00 €		
	LICENCE ARBITRE NON LIC SPORTIF	22,00 €				29,00 €	22,00 €		
	LICENCE ARBITRE NON JOUEUR					29,00 €	22,00 €		
LICENCE DIRIGEANT	LICENCE DIRIGEANT	Pack Affiliation	20,00 €		23,50 €			20,00 €	
	LICENCE DIRIGEANT NON JOUEUR	22,00 €				29,00 €	22,00 €		
AUTRES PRODUITS SUR LICENCES	LICENCE PERDUE					10,00 €			
	DUPLICATA LICENCE					10,00 €			10,00 €
	DROIT MUTATION ADULTE	50,00 €	30,00 €		25,00 €	15,00 €	10,00 €		20,00 €
	DROIT MUTATION ADULTE N2	70,00 €	30,00 €						
	DROIT MUTATION ADULTE N1	100,00 €	30,00 €						
	DROIT MUTATION SHV SENIOR	300,00 €	30,00 €						
	DROIT MUTATION JEUNE		30,00 €						
	DROIT MUTATION Benjamin	gratuit	30,00 €						
	DROIT MUTATION Poussin		30,00 €						
	DROIT MUTATION Minime	10,00 €	30,00 €						
	DROIT MUTATION Cadet Junior		30,00 €						
	CARNET DE MATCH				20,50 €				
	INSCRIPTION INDIVIDUELLE TANDEM				13,50 €				
	MUTATION ETRANGER		75,00 €						
Pack Famille Compétition	65 € pour la couple, 10 € premier enfant et 5 € pour chacun des								
Pack Famille Loisirs	50,00 €								
Pack Entreprise Loisir	60 € pour 4 Licence + 10 € par licence supplémentaire								
AUTRES PRODUITS SUR CENTRES	PRIX DE L'HOMOLOGATION	400+15 € / piste (1)							
	1ère homologation de 1 à 12 pistes	700,00 €							
	1ère homologation au-delà de 12 pistes	1 000,00 €							
	Prix de l'homologation niveau national		15€ / piste						

(1): 70€ par piste pour les centres de moins de 6 pistes



Fédération affiliée au C.N.O.S.F
Membre de la FIQ

PROJET procès-verbal
Assemblée Générale Extraordinaire et
Ordinaire
Samedi 27 Mars 2021 en Web conférence

ANNEXE 6

BUDGET PREVISIONNEL 2021

FEDERATION FRANCAISE DE BOWLING ET DE SPORT DE QUILLES

-171 230,19

BUDGET PREVISIONNEL 2021 - FFBSQ CONSOLIDE

Exercice : 2021

PLAN ANALYTIQUE ET BUDGETAIRE		
CODE	LIBELLE	BUDGET
-		
AA01P	LICENCES ET AFFILIATIONS	501 365,00
AA02P	AFFILIATIONS	86 370,00
AA03P	MUTATIONS HORS DEPARTEMENT	8 345,00
AA04P	MUTATIONS DEPARTEMENT	8 490,00
AA05P	DUPLICATAS	100,00
-	AA0 - Total Licences et affiliations	604 670,00
-		
AA10P	CONTRIBUTION DES CN AU FONCTIONNEMENT DU SIEGE	
AA11P	PARTICIPATIONS DE TIERS (Sponsor)	43 000,00
AA12P	PRODUITS TOURNOIS ET LIGUES	37 900,00
AA12C	CHARGES -TOURNOIS	0,00
AA13P	PLUS VALUE / TITRES	2 145,00
AA14P	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
AA15C	AUTRES PRODUITS NON AFFECTABLES	-1 000,00
AA15P	AUTRES PRODUITS NON AFFECTABLES	6 700,00
AA16C	AUTRES PRODUITS NON AFFECTABLES (Soirée Prestige)	-2 000,00
AA16P	AUTRES PRODUITS NON AFFECTABLES (Soirée Prestige)	2 800,00
AA19P	AIDE FEDERALE - dont Plan d'actions	3 000,00
AA20P	SUBVENTION MJS	0,00
AA21P	MJS REAFFECTATION DES SUBVENTIONS	0,00
-	AA1 - Total Autres produits	92 545,00
-		
AB01C	IMPRIMERIES	-3 900,00
AB02C	ELECTRICITE	-2 050,00
AB03C	TELEPHONE	-6 504,00
AB04C	AFFRANCHISSEMENT	-1 890,00
AB05C	ASSURANCES	-24 110,00
AB06C	FOURNITURES DE BUREAU	-4 640,00
AB07C	ABONNEMENTS ET REVUES	0,00
AB08C	ENTRETIEN ET REPARATIONS	-1 000,00
AB09C	DEPLACEMENT DU SECRETARIAT / CTF	-1 100,00
AB10C	MAINTENANCE INFORMATIQUE	-33 532,00
AB11C	COTISATIONS DIVERSES	-12 320,00
AB12C	REPROGRAPHIE	-8 790,00
AB13C	LOCAUX	-2 980,00
AB14C	PRETS - INTERETS BANCAIRES	0,00
AB14C	DEMENAGEMENT ET FONCTIONNEMENT DU SIEGE	0,00
AB15C	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	-22 139,24
AB16C	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-500,00
AB17C	CREANCES IRRECOUVRABLES	-5 000,00
AB18C	AUTRES CHARGES NON AFFECTABLES	-400,00
AB19C	BUREAUX FFBSQ	-30 240,00
AB20C	CABINET COMPTABLE	-41 300,00
AB21C	AVOCATS / HUISSIERS	-3 000,00
AB23C	CABINET SALAIRES DU PERSONNEL	-3 369,60
AB24C	AGENCE DE VOYAGE	-2 592,00
AB25C	EQUIPEMENTIER	-9 000,00
AB26C	MATERIELS INFORMATIQUE	-400,00

FEDERATION FRANCAISE DE BOWLING ET DE SPORT DE QUILLES

-171 230,19

BUDGET PREVISIONNEL 2021 - FFBSQ CONSOLIDE

Exercice : 2021

PLAN ANALYTIQUE ET BUDGETAIRE		
CODE	LIBELLE	BUDGET
-		
-	AB - Total Charges courantes	-220 756,84
-		
AC01C	SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	-265 620,00
AC02C	CHARGES ANNEXES	-6 000,00
AC05C	AUTRES DEFRAIEMENTS	0,00
-	AC - Total charges de personnel	-271 620,00
-		
AD01C	REUNIONS (CD / AG / ETC) - Charges	-34 920,00
AD01P	REUNIONS (CD / AG / ETC) - Produits	2 400,00
-	Total Réunions	-32 520,00
-		
AD02C	PRESIDENCE ET VICE PRESIDENCE	-6 550,00
-		
AD03C	RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES - Charges	-12 750,00
AD03P	RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES - Produits	6 660,00
-	Total Relations internationales	-6 090,00
-		
AD05C	MISSION RECEPTION	-2 400,00
AD06C	SECRETAIRE	-2 300,00
-		
AD10C	TOMBOLA - Charges	0,00
AD10P	TOMBOLA - Produits	0,00
AD11C	SOIREE PRESTIGE - Charges.	0,00
AD11P	SOIREE PRESTIGE - Produits	0,00
-	AD - Total Fonctionnement de l'entité	-49 860,00
-		
AE02C	EQUIPEMENTS FEDERAUX	0,00
-	AE - Total Administration	0,00
-		
BB01C	AIDES AUX LIGUES, CD, CLUBS	0,00
BB02C	CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT ENTITE FEDERALE	
BB10C	REVERSIONS AUX CLUBS	-26 132,35
BB11C	REVERSION/MUTATIONS A AUTRES	0,00
BB12C	REVERSION / LICENCES A AUTRES	0,00
BB13C	REVERSION/AFFILIATIONS A AUTRES	-340,00
-	BB - Total Reversions	-26 472,35
-		
BC01C	COMMISSION DES FINANCES	-4 500,00
BC02C	COMMISSION COMMUNICATION - Charges	-16 075,00
BC02P	COMMISSION COMMUNICATION - Produits	4 500,00
BC03C	COMMISSION INFORMATIQUE - Charges	-11 450,00
BC03P	COMMISSION INFORMATIQUE - Produits	610,00
BC04C	COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	-500,00
BC05C	COMMISSION DISCIPLINE - Amendes	-1 000,00
BC05P	COMMISSION DISCIPLINE - Charges	200,00
BC07C	COMMISSION JURIDIQUE	-500,00
BC08C	COMMISSION ELECTORALE	-200,00
BC09C	COMMISSION DEVELOPPEMENT - Charges	-54 380,00

FEDERATION FRANCAISE DE BOWLING ET DE SPORT DE QUILLES

-171 230,19

BUDGET PREVISIONNEL 2021 - FFBSQ CONSOLIDE

Exercice : 2021

PLAN ANALYTIQUE ET BUDGETAIRE		
CODE	LIBELLE	BUDGET
BC09P	COMMISSION DEVELOPPEMENT - Produits	29 000,00
BC10C	COMMISSION ARBITRAGE - Charges	-7 600,00
BC10P	COMMISSION ARBITRAGE - Produits	0,00
BC11C	COMMISSION TECHNIQUE	-6 300,00
BC11P	COMMISSION TECHNIQUE	600,00
BC12C	COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS	-6 200,00
BC13C	COMMISSION ETHIQUE ET DEONTOLOGIE	-1 000,00
BC14C	MARKETING	-1 000,00
BC15C	COMMISSION FEMININES	-1 000,00
BC16C	COMMISSION HN	-200,00
BC40C	COMMISSION SPORT D'ENTREPRISE	0,00
BC60C	COMMISSION JEUNES	0,00
BC70C	COMMISSION FEMININES	0,00
-	BC - Total Commissions	-76 995,00
-		
BD01C	ACTIONS SOCIALES - Charges	-13 000,00
BD01P	ACTIONS SOCIALES - Produits	12 000,00
BE01P	HOMOLOGATIONS DE PISTES - Produits	64 610,00
BE01C	HOMOLOGATIONS DE PISTES - Charges	-25 900,00
-	BD - Total Homologations	37 710,00
-		
CA01C	LA DTN - Fonctionnement	-17 000,00
CA02C	Directeur de Haut Niveau	-17 810,00
CA04C	LA DTN - Fonctionnement coach	-3 000,00
-	CA - Total Cadres Techniques	-37 810,00
CB03C	STAGES DE DETECTION	-1 900,00
CB04C	AUTRES CHARGES	-1 000,00
-	CB - Total Détection	-2 900,00
-		
CC01C	Pole France	-127 490,00
CC01P	Pole France	74 280,00
-	CC - Total Pole France	-53 210,00
-		
CE01C	MATERIEL ET TENUES DIVERSES - Charges	-14 100,00
CE01P	MATERIEL ET TENUES DIVERSES - Produits	3 400,00
CE02C	TENUES	0,00
-	CE - Total Equipement	-10 700,00
-		
CF01C	CONTROLES ANTI DOPAGE	-500,00
CF02C	SUIVI MEDICAL DES ATHLETES	-2 500,00
CF03C	FONCTIONNEMENT	-300,00
CF04C	MEDECIN HONORAIRES	-3 600,00
CF05P	MJS - SUBVENTION	3 469,00
-	CF - Total Médical	-3 431,00
-		
CG01C	STAGE ATHLETES SENIORS - Charges	-44 680,00
CG01P	STAGE ATHLETES SENIORS - Produits	0,00
-	Total Stage athlètes séniors	-44 680,00
-		

FEDERATION FRANCAISE DE BOWLING ET DE SPORT DE QUILLES

-171 230,19

BUDGET PREVISIONNEL 2021 - FFBSQ CONSOLIDE

Exercice : 2021

PLAN ANALYTIQUE ET BUDGETAIRE		
CODE	LIBELLE	BUDGET
CG02C	STAGE ATHLETES JEUNES - Charges	-9 100,00
CG02P	STAGE ATHLETES JEUNES - Produits	0,00
-	Total Stage athlètes Jeunes	-9 100,00
CG03C	VACATIONS ET FORMATIONS DES ENTRAINEURS	-12 500,00
CG05P	MJS - SUBVENTION	7 500,00
CG06C	COLLECTIFS France - MINIBUS	-9 000,00
-	CG - Total Collectifs	-67 780,00
CH00C	ARBITRAGE / COMPETITIONS	0,00
-	Total	0,00
CH01C	CHAMPIONNATS DE France EQUIPE - Charges	-60 893,00
CH01P	CHAMPIONNATS DE France EQUIPE - Produits	53 860,00
-	Total	-7 033,00
CH02C	CHAMPIONNATS DE France - Charges	-31 640,00
CH02P	CHAMPIONNATS DE France - Produits	5 070,00
-	Total	-26 570,00
CH03C	COUPE DE France - Charges	-63 240,00
CH03P	COUPE DE France - Produits	74 660,00
-	Total	11 420,00
CH04C	AUTRES COMPETITIONS NAT - Charges	0,00
CH04P	AUTRES COMPETITIONS NAT - Produits	0,00
-	Total	0,00
CH05C	ANIMATIONS - Charges	0,00
CH05P	ANIMATIONS - Produits	0,00
-	Total	0,00
CH06C	CHAMPIONNATS DE France INDIVIDUEL - Charges	0,00
CH06P	CHAMPIONNATS DE France INDIVIDUEL - Produits	0,00
-	Total	0,00
CH07C	CONCOURS JEUNES - MAILLET D'OR - Charges	0,00
CH07P	CONCOURS JEUNES - MAILLET D'OR - Produits	0,00
-	Total	0,00
-	CH0 - Compétitions nationales	-22 183,00
CH41C	SE - CHAMPIONNATS DE France Excellence - Charges	0,00
CH41P	SE - CHAMPIONNATS DE France Excellence -Produits	0,00
-	Total	0,00
CH42C	SE - CHAMPIONNATS DE France Promotion - Charges	0,00
CH42P	SE - CHAMPIONNATS DE France promotion -Produits	0,00
-	Total	0,00

FEDERATION FRANCAISE DE BOWLING ET DE SPORT DE QUILLES

-171 230,19

BUDGET PREVISIONNEL 2021 - FFBSQ CONSOLIDE

Exercice : 2021

PLAN ANALYTIQUE ET BUDGETAIRE		
CODE	LIBELLE	BUDGET
-		
CH43C	SE - COUPE DE FRANCE - Charges	0,00
CH43P	SE - COUPE DE FRANCE -Produits	0,00
-	Total	0,00
-	CH4 - Sport d'Entreprise	0,00
-		
CH51C	COUPE DU MONDE - Charges	0,00
CH51P	COUPE DU MONDE - Produits	0,00
-	Total	0,00
-		
CH53C	CDC PROMOTION- Charges	0,00
CH53P	CDC PROMOTION- Produits	0,00
-	Total	0,00
-		
CH54C	CHALLENGE FEDERAL CHARGES	0,00
CH54P	CHALLENGE FEDERAL PRODUITS	0,00
-	Total	0,00
-		
CH55C	CHAMPIONNATS INDIVIDUELS - Charges	0,00
CH55P	CHAMPIONNATS INDIVIDUELS - Produits	0,00
-	Total	0,00
-		
CH56C	CHAMPIONNATS DE France DES CLUBS - Charges	0,00
CH56P	CHAMPIONNATS DE France DES CLUBS - Produits	0,00
-	Total	0,00
-		
CH57C	CHAMPIONNATS DOUBLETES - Charges	0,00
CH57P	CHAMPIONNATS DOUBLETES - Produits	0,00
-	Total	0,00
-	CH5 - Compétitions Adultes	0,00
-		
CH60C	TROPHEE DES LIGUES - Charges	0,00
CH60P	TROPHEE DES LIGUES - Produits	0,00
-	Total	0,00
-		
CH61C	CHAMPIONNATS DE France JEUNES - Charges	0,00
CH61P	CHAMPIONNATS DE France JEUNES - Produits	0,00
-	Total	0,00
-		
CH62C	CHALLENGE Joncart LOUISON - Charges	0,00
CH62P	CHALLENGE Joncart LOUISON - produits	0,00
-	Total	0,00
-		
CH64C	CDC JEUNES - Charges	0,00
CH64P	CDC JEUNES - Produits	0,00
-	Total	0,00

FEDERATION FRANCAISE DE BOWLING ET DE SPORT DE OUILLES

-171 230,19

BUDGET PREVISIONNEL 2021 - FFBSQ CONSOLIDE

Exercice : 2021

PLAN ANALYTIQUE ET BUDGETAIRE		
CODE	LIBELLE	BUDGET
-	CH6 - Compétitions Jeunes	0,00
-		
CH71C	CHAMPIONNATS DE France VETERANS - Charges	0,00
CH71P	CHAMPIONNATS DE France VETERANS - Produits	0,00
-	Total	0,00
-		
CH72C	CHALLENGE VETERANS - Charges	0,00
CH72P	CHALLENGE VETERANS - Produits	0,00
-	Total	0,00
-	CH7- Compétitions Vétérans	0,00
-		
-	CH - Total Compétitions de niveau national	-22 183,00
-		
CH44C	EUROCORPO - charges	0,00
CH44P	EUROCORPO - Produits	0,00
-	Total	0,00
-		
CI01C	CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS - Charges	-36 800,00
CI01P	CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS - Produits	2 800,00
-	Total	-34 000,00
-		
CI02C	CHAMPIONNATS DU MONDE JEUNES/JUNIORS - Charges	-60 920,00
CI02P	CHAMPIONNATS DU MONDE JEUNES/JUNIORS - Produits	29 120,00
-	Total	-31 800,00
-		
CI03C	MATCHS INTERNATIONAUX - Charges	-8 250,00
CI03P	MATCHS INTERNATIONAUX - Produits	0,00
-	Total	-8 250,00
-		
CI04C	AUTRES COMPETITIONS INTERNATIONALES - Charges	-2 000,00
CI04P	AUTRES COMPETITIONS INTERNATIONALES - Produits	0,00
-	Total	-2 000,00
-		
CI05C	CMI SENIORS - Charges	-3 500,00
CI05P	CMI SENIORS - Produits	0,00
-	Total	-3 500,00
-		
CI06C	CMI JUNIORS - Charges	0,00
CI06P	CMI JUNIORS - Produits	0,00
-	Total	0,00
-		
CI07C	COUPE DES ALPES - Charges	0,00
CI07P	COUPE DES ALPES - Produits	0,00
-	Total	0,00
-		

FEDERATION FRANCAISE DE BOWLING ET DE SPORT DE QUILLES

-171 230,19

BUDGET PREVISIONNEL 2021 - FFBSQ CONSOLIDE

Exercice : 2021

PLAN ANALYTIQUE ET BUDGETAIRE		
CODE	LIBELLE	BUDGET
CI10C	CHAMPIONNATS D'EUROPE -19 ANS	-10 200,00
CI11C	CHAMPIONNATS D'EUROPE DAMES - Charges	-17 070,00
CI12C	CHAMPIONNATS D'EUROPE MESSIEURS - Charges	-21 530,00
-	Total	-48 800,00
CI25P	SUBVENTION COMPETITION	32 863,00
CI30P	MJS - SUBVENTION COMPETITION	0,00
-	Total	32 863,00
-		
CI72C	CHAMPIONNATS ESBC - Charges	0,00
CI72P	CHAMPIONNATS ESBC - Produits	0,00
-	Total	0,00
-		
CI74C	CHAMPIONNAT D'EUROPE VETERANS - Charges	0,00
CI74P	CHAMPIONNAT D'EUROPE VETERANS - Produits	0,00
-	Total	0,00
-		
CI75C	MBC - Charges	0,00
CI75P	MBC - Produits	0,00
-	Total	0,00
-		
-	CI - Total Compétitions de niveau international	-95 487,00
-		
CK99P	SUBVENTIONS, SPONSORS / COMPETITIONS (HORS MJS)	0,00
-		
-	CK - Total Subventions, sponsors / compétitions	0,00
-		
DB01C	PERCAGE - Charges	0,00
DB01P	PERCAGE - Produits	0,00
DB02C	FORMATION ENCADREMENT - Charges	-7 500,00
DB02P	FORMATION ENCADREMENT - Produits	11 300,00
DB03C	FORMATIONS TECHNIQUES - Charges	-650,00
DB03P	FORMATIONS TECHNIQUES - Produits	2 400,00
DB04C	AUTRES FORMATIONS - Charges	-800,00
DB04P	AUTRES FORMATIONS - Produits	500,00
DB05C	FORMATIONS METIERS DU BOWLING - Charges	-1 400,00
DB05P	FORMATIONS METIERS DU BOWLING - Produits	5 200,00
DB10P	MJS - AIDE FEDERALE	30 000,00
DB11C	FORMATION - Fonctionnement	-4 000,00
DB12C	VACATIONS INTERVENANTS PEDAGOGIQUES	-2 000,00
-	DB - Total formations	33 050,00
-		
	Total Charges	-1 328 777,19
	Total Produits	1 157 547,00

FEDERATION FRANCAISE DE BOWLING ET DE SPORT DE QUILLES**-171 230,19****BUDGET PREVISIONNEL 2021 - FFBSQ CONSOLIDE****Exercice : 2021**

PLAN ANALYTIQUE ET BUDGETAIRE		
CODE	LIBELLE	BUDGET
	Prélèvement sur le fonds de réserve des disciplines	-171 230,19

PROJET PV AGE ET AGC